

ÉDITION

DÉCEMBRE 2022

L'ÉPIPHANOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

DANS CE NUMÉRO

- Mot de la Mairesse
- En direct du Conseil municipal
- Commanditaires parc municipal
- Et si on s'intéressait un peu à notre histoire...
- Voirie
- Urbanisme
- Aqueduc et égouts
- Alerte fraude
- Plan des mesures d'urgences
- S'entraîner l'hiver: bienfaits et conseils
- 6 conseils pour réussir votre réception de Noël
- Offre d'implication - Comité consultatif urbanisme
- Co-Éco
- Activités - Sports, culture et vie communautaire
- Bibliothèque
- 150e de Saint-Épiphanie
- Numéros de téléphone



Photo prise par Joanne Doucet

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LES FÊTES

Veillez prendre note que le bureau municipal sera fermé du 26 décembre au 6 janvier. Le bureau sera de nouveau ouvert le 9 janvier 2023.

POSTE COMITÉ CONSULTATIF URBANISME

Un poste pour un mandat d'un an est disponible présentement. Les personnes intéressées à s'impliquer doivent faire parvenir une lettre de motivation à direction@saint-epiphane.ca.

TARIFS CAMP DE JOUR 2023

Veillez prendre note qu'il y aura une hausse du tarif pour le service de garde du camp de jour municipal. Le tarif sera standardisé à celui du service de garde scolaire. Cette augmentation du tarif nous permettra d'augmenter le salaire des employés du camp de jour afin de pouvoir embaucher du personnel qualifié à l'emploi.

CODE QR

Lorsque vous voyez un code QR  dans le journal en version papier, balayez-le avec votre téléphone intelligent pour avoir accès aux différents sites Web. Si vous le lisez de façon numérique, vous n'avez qu'à cliquer sur les liens soulignés.

Prochaines séances du conseil

- 16 janvier 2023
- 13 février 2023
- 13 mars 2023





MOT DE LA MAIRESSE

S'unir pour prospérer!



Bonjour chers concitoyens (nes) Madame, Monsieur.

Nous sommes à la mi-décembre et qui dit décembre dit bilan de l'année. Parmi nos réalisations, il y a eu l'enregistrement et la mise en ligne des séances du conseil, l'ajout d'un module de réservation de salles sur le site Web de la municipalité, l'ajout de la possibilité de prendre rendez-vous en ligne avec l'inspectrice municipale, l'installation d'un pont de lumières au Centre communautaire ainsi que le redressement de la route Thériault.

L'année 2022 a aussi apporté son lot de défis pour entre autres respecter le budget municipal tout en maintenant le maximum d'entretien possible. La pénurie de main d'œuvre et la difficulté à recruter ont causé bien des maux de tête aux élus et à la direction générale.

Je tiens à remercier mes collègues élus pour leur dynamisme à faire de Saint-Épiphane un milieu où il fait bon vivre. Je veux aussi remercier publiquement tous les employés de la municipalité (anciens et nouveaux) pour tout le travail accompli au cours de l'année. Nous avons une belle équipe.

VOIRIE

Les employés de la voirie ont complété le redressement de la route Thériault au cours des dernières semaines. L'installation de la borne sèche aura lieu au printemps. Également, la municipalité a embauché Monsieur François-Xavier Dessureault comme employé de voirie permanent et Monsieur Robert Cyr à titre d'employé de voirie saisonnier. Nous leur souhaitons bienvenue dans l'équipe de la voirie. Elle a également procédé à la réembauche de Monsieur Berthier Lebel et Gaston Lacombe pour la présente saison de déneigement.

PATINOIRE HIVER 2022-2023

La municipalité a procédé à l'embauche de deux employés pour l'entretien et la surveillance de la patinoire. Il s'agit de Messieurs Darel Caron et Zachary Michaud. Nous leur souhaitons la bienvenue dans l'équipe municipale. Dès que la température le permettra, les employés procéderont au glaçage de la patinoire et un message sera mis sur la page Facebook de la municipalité pour annoncer son ouverture.

SERVICE INCENDIE

Je tiens à féliciter tous les pompiers volontaires pour les diplômes obtenus suite à leur formation. Je remercie également le chef pompier Dany Dubé pour le support et le travail effectué avec son équipe. Votre travail est important dans notre communauté.

PARC ET JEUX D'EAU

Une nouvelle étape a été franchie en décembre dans la réalisation du parc et jeux d'eau. Effectivement, la municipalité a accepté la soumission de l'entreprise Simexco pour la réalisation des travaux d'aménagement des jeux d'eau en 2023.

MOT DE LA MAIRESSE (SUITE)

En ce qui concerne le chalet du parc, les appels d'offres viennent d'être lancés et l'entrepreneur sera connu à la fin du mois de janvier prochain.

BUDGET 2023

Les membres du conseil ainsi que la direction générale et notre trésorière-adjointe ont travaillé fort à la préparation du budget 2023 ainsi qu'au plan triennal d'immobilisation. Les résultats de ce budget seront connus à la séance extraordinaire publique du 19 décembre prochain lors de l'adoption de celui-ci.

En conclusion, je vous souhaite une excellente période des fêtes et une année 2023 en santé et remplie de beaux projets que je vous souhaite de réaliser.

S'unir pour prospérer!

Rachelle Caron

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

SEPTEMBRE



Pour accéder aux résolutions complètes, cliquez sur les mois (septembre, octobre et novembre)

- **DEMANDE D'AUTORISATION** - Pour le positionnement de la Municipalité à propos de l'offre faite par la Fabrique de Saint-Épiphanie pour la cession d'un terrain convoité aux coins des rues de l'Église et Sirois pour le projet du corridor scolaire.

Il est résolu: de mandater la Direction générale à répondre à la lettre datée du 6 juillet 2022 du représentant de la Fabrique locale et adressée au Délégué épiscopal de l'administration de l'archevêché de Rimouski. Dans la réponse formulée il est demandé à la Direction générale de reprendre les arguments des élus qui ont été énoncés dans le préambule de cette résolution.

- **DEMANDE D'AUTORISATION** - Pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement en propane de gré à gré pour l'année 2022-2023.

Il est résolu: d'accepter le contrat de PROPANE SÉLECT - DIVISION FILGO SONIC pour la livraison à prix fixe de propane (0,71 cent du litre) pour la période du 1er octobre 2022 au 31 mars 2023.

- **DEMANDE D'AUTORISATION** - Pour l'octroi d'un contrat d'approvisionnement en abrasifs pour la prochaine saison hivernale.

Il est résolu: d'octroyer le contrat de gré à gré pour la fourniture de sels abrasifs pour le regroupement des municipalités de Saint-Épiphanie, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Paul-de-la-Croix à la

compagnie Sel Frigon pour leur prix soumissionné de trente mille quatre cent quarante-quatre dollars (30 444,00 \$). La portion de ce contrat pour la Municipalité de Saint-Épiphane représente un montant de douze mille neuf cent quatre-vingt dollars (12 980,00 \$) plus les taxes applicables.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour une demande à transmettre au ministère des Transports du Québec pour une amélioration de la signalisation et de la sécurité au niveau du passage piétonnier de la rue Viger (route 291) et de la rue Sirois.**

Il est résolu: de demander au ministère des Transports du Québec (MTQ) qui est responsable de la route 291 dans sa globalité de revoir la sécurité routière et les différents aménagements en place au niveau des rues Viger et Sirois et du passage piétonnier qui y est à proximité. Il est également résolu de mandater la Direction générale et la Direction des Travaux publics comme représentants de la Municipalité avec ce ministère pour la gestion de ce dossier.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un ajustement de salaire à tous les employés permanents et saisonniers de la Municipalité présentement en poste.**

Il est résolu: de décréter un ajustement de salaire au 29 août 2022 de dix pour cent (10 %) pour l'ensemble des employés permanents (temps plein, temps partiel et saisonnier récurrent) liés à la voirie municipale, à l'administration et au Service des sports, de la culture et de la vie communautaire. Il est également résolu que toute demande refusée ou argumentée d'une contre-offre doive être automatiquement versée pour discussion au Conseil municipal.

OCTOBRE

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le lancement d'un appel d'offres public et conjoint avec 6 autres municipalités rurales de la MRC de Rivière-du-Loup pour le renouvellement du contrat de collecte des matières résiduelles (ordures et recyclage).**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à faire toutes les démarches nécessaires pour que puisse débuter l'appel d'offres public pour identifier le prochain adjudicataire du contrat de collecte des matières résiduelles (ordure et recyclage) à compter du 1er janvier 2023. Il est également résolu que tous les frais inhérents à la démarche soient payés par la Municipalité qui se les fera rembourser par la suite par les autres partenaires à la démarche qui sont les municipalités de l'Isle-Verte, Notre-Dame-du-Portage, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup et Saint-Modeste.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour le lancement d'un appel d'offres public pour la fourniture de jeux d'eau dans le cadre de la phase I du projet Destination vers notre parc de rêves.**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à faire toutes les démarches nécessaires pour que puisse débuter l'appel d'offres public pour identifier le fournisseur des jeux d'eau souhaité dans la phase I du projet municipal *Destination vers notre parc de rêves*.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Fin des travaux associés à une subvention du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Sous-volet Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale.**

Il est résolu: que ce dernier approuve les dépenses d'un montant de trente mille trois cent soixante-quatre dollars (30 364,00 \$) relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'acceptation des conclusions du rapport Énergère sur la conversion du réseau d'éclairage public épiphanois au DEL et pour contracter avec eux pour la fourniture des matériaux associés à ce changement avec les services connexes qui lui sont associés et selon l'entente conclue avec la Fédération des municipalités du Québec (FQM) à ce sujet.**

Il est résolu:

- a) QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;
- b) QUE le conseil autorise la réalisation des travaux de construction découlant de l'Étude de faisabilité pour l'année 2023;
- c) QUE le conseil est autorisé à octroyer un contrat à Énergère inc. afin que soient réalisés les travaux de conversion de luminaires de rues au DEL et les services connexes prévus à l'Appel d'offres et à l'Étude de faisabilité reçue par la Municipalité;
- d) QUE le conseil approuve la réalisation et le paiement des prestations supplémentaires ci-après énoncées et devant être traitées à titre de mesure « hors bordereau » :
 1. remplacement de 4 fusibles (excluant les porte-fusibles), au montant de cent quatre-vingt-cinq dollars et quatre-vingt-douze sous (185,92 \$), étant entendu que ces données sont estimées et que la municipalité établira le montant payable en fonction du nombre réel de fusibles remplacés;
 2. remplacement de 1 porte-fusible simple sur fût municipal (incluant les fusibles), au montant de quatre-vingt-neuf dollars et soixante-trois (89,63 \$), étant entendu que ces données sont estimées et que la municipalité établira le montant payable en fonction du nombre réel de porte-fusibles simples remplacés;
 3. 5 câblages (poteaux de bois) seulement, au montant de sept cent soixante et onze dollars et quatre-vingt-cinq sous (771,85 \$), étant entendu que ces données sont estimées et que la municipalité établira le montant payable en fonction du nombre réel de câblages remplacés;
 4. stockage d'inventaire, au montant de huit cent vingt-neuf dollars et quatre-vingt-onze sous (829,91 \$);
 5. signalisation (véhicule escorte + 2 signaleurs), au montant de mille cent quatre-vingt-quinze dollars et douze sous (1 195,12 \$);

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

6. Honoraires pour étude photométrique – luminaires MTQ (ingénieurs juniors), au montant de quatre cent quatre dollars (404,00 \$);

7. Honoraires pour étude photométrique – luminaires MTQ (ingénieurs intermédiaires 3-7 ans), au montant de deux cent vingt-deux dollars (222,00 \$);

8. Honoraires pour étude photométrique – luminaires MTQ (ingénieurs intermédiaires 7-11 ans), au montant de cent vingt-sept dollars (127,00 \$).

e) QUE la Direction générale, Monsieur Stéphane Chagnon, soit autorisé à signer, pour le compte de la Municipalité, un contrat avec Énergère inc. en utilisant le modèle prévu à l'Annexe 4 de l'Appel d'offres, sous réserve d'adaptations, et tout addenda concernant la réalisation des mesures « hors bordereau » prévues à la présente résolution et qu'il soit autorisé à accomplir toute formalité découlant de l'Appel d'offres ou de ce contrat, tel que modifié par addenda, le cas échéant;

f) QUE le Conseil sera autorisé en 2023 à déboursier une somme de vingt-six mille cinq cent quatre-vingt-cinq dollars (26 585,00 \$), plus les taxes applicables, découlant du contrat, tel que modifié, conclu avec Énergère inc.;

g) QUE la dépense visée par la présente résolution soit acquittée avec des crédits financiers prévus dans les prévisions budgétaires de l'année 2023.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Au ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la conversion du réseau d'éclairage public épiphanois au DEL sur les routes qui relèvent de leur compétence.**

Il est résolu: de mandater la Direction générale à transmettre cette demande de permission de voirie au ministère des Transports du Québec pour procéder à la conversion au DEL des équipements d'éclairage public actuellement installés en bordure des routes épiphanoises sous leur responsabilité. Il lui est demandé également de leur transmettre l'étude de faisabilité du projet dans son ensemble produit par la société Énergère.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la création d'un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.**

Il est résolu: a) QUE soit formé un comité sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels conformément à l'article 8.1 de la Loi sur l'accès

b) QUE ce comité soit composé des personnes qui occupent les fonctions suivantes au sein de la Municipalité de Saint-Épiphanie :

1. Madame la Mairesse, Rachelle Caron;
2. La Direction générale, Monsieur Stéphane Chagnon; et
3. L'adjointe à la Direction générale et responsable de la gestion documentaire, Madame Diane Michaud

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la poursuite du projet de réhabilitation de la station municipale de pompage des eaux usées (mise à jour de la plomberie).**

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

Il est résolu: d'autoriser les travaux de mise à jour de la plomberie en fin de vie utile présente dans la station municipale de pompage des eaux usées au montant de trente-deux mille deux cent soixante-cinq dollars et soixante-un sous (32 265,61 \$) plus les taxes applicables.

Il est également demandé aux officiers municipaux concernés de faire toutes les démarches nécessaires pour que ces travaux soient inscrits dans la reddition de compte annuelle des travaux réalisés pour un remboursement à l'édition 2019-2023 du Programme sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ)

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la réfection de la surface asphaltée connexe au centre communautaire Innergex Viger-Denonville.**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat à Construction BML pour la réfection de la surface asphaltée connexe au centre communautaire Innergex Viger-Denonville (53 180,00 \$ plus les taxes applicables). Le montage financier du projet sera composé des sommes suivantes :

a) une somme de trente-six mille dollars (36 000,00 \$) provenant du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH);
et

b) une somme de dix-sept mille cent quatre-vingts dollars (17 180,00 \$) plus les taxes applicables au projet provenant du surplus accumulé non affecté de la Municipalité.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat de fourniture de mobilier urbain au fournisseur Mobi-Urbain de Saint-Antonin pour la phase I du projet Destination vers notre parc de rêves.**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat d'approvisionnement en mobilier urbain au fournisseur Mobi-Urbain de Saint-Antonin au montant de vingt-neuf mille cent quatre-vingt-quinze dollars (29 195,00 \$) plus les taxes applicables et le transport. Le détail de la commande est disponible dans le préambule de cette résolution et dans la pièce jointe qui lui associée.

NOVEMBRE

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'adoption d'un règlement abrogeant pour modification le règlement municipal numéro 360-19 sur le traitement des élus.**

Il est résolu: de modifier la rémunération des élus municipaux à partir de janvier 2023.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Établissement pour l'année 2023 du taux d'intérêt pour les arrérages de paiements, le nombre de chèques, délais pour l'application des frais de retard à un paiement et les frais imposés pour les chèques sans provision.**

Il est résolu: d'informer la Direction générale qu'elle devra tenir compte des indications suivantes pour la préparation des prévisions budgétaires 2023 :

a) le taux d'intérêt applicable pour les arrérages de taxes est statué à 20 % annuellement, soit 1,66 % par mois;

b) le nombre de versements pour l'année 2023 est maintenu à quatre;

c) les dates des versements seront : 31 mars, 30 juin, 29 septembre et 30 novembre 2023;

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

d) le paiement par versements est seulement applicable pour les comptes contribuables de plus de trois cents dollars (300,00 \$)

e) le délai pour application des intérêts sera de cinq jours ouvrables; et des frais de 50 \$ pour les chèques pour fonds insuffisants seront appliqués.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la fermeture du bureau municipal pour la saison des Fêtes de l'an 2022.**

Il est résolu: de suivre la recommandation de la Direction générale pour la fermeture du bureau municipal pour le congé des Fêtes 2022. Il est également convenu que le retour au travail pour l'ensemble du personnel touché par cette mesure est prévu pour le lundi 9 janvier 2023.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un octroi de contrat annuel aux Entreprises Dubé & Fils pour le déneigement des toitures des bâtiments municipaux.**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à octroyer le contrat aux Entreprises Dubé & Fils pour le déneigement des toitures de certains bâtiments municipaux selon les termes de leur soumission, soit un taux horaire par travailleur de quarante-cinq dollars (45,00 \$). Il est également demandé aux officiers municipaux concernés d'inclure ce contrat dans les travaux préparatoires au règlement municipal sur les prévisions budgétaires de l'année 2023.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Embauche de personnel saisonnier et permanent pour la voirie municipale.**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à procéder à l'embauche et à la signature de contrats de travail pour les employés suivants :

- a) la réembauche de Monsieur Berthier Lebel à titre d'employé saisonnier de voirie hivernale sur appel;
- b) la réembauche de Monsieur Gaston Lacombe à titre d'employé saisonnier de voirie hivernale à temps plein;
- c) l'embauche de Monsieur Mathieu Coulombe-Santerre à titre d'employé saisonnier de voirie hivernale à temps plein;
- d) l'embauche de Monsieur Alexandre Imbeault à titre d'employé saisonnier de voirie hivernale à temps partiel; et
- e) l'embauche de Monsieur François-Xavier Dessureault à titre d'employé de voirie municipale permanent à temps plein.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour l'octroi d'un contrat de fourniture de mobilier urbain au fournisseur Mobi-Urbain de Saint-Antonin pour la phase I du projet Destination vers notre parc de rêves.**

Il est résolu: d'autoriser la Direction générale à octroyer un contrat d'approvisionnement en mobilier urbain au fournisseur Mobi-Urbain de Saint-Antonin au montant de mille trois cent quarante-cinq dollars (1 345,00 \$) plus les taxes applicables. Le détail de la commande est disponible dans le préambule de cette résolution et dans la pièce jointe qui lui associée.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL (SUITE)

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Embauche du personnel saisonnier pour la patinoire municipale pour la saison 2022-2023.**

Il est résolu:

- a) de confirmer le choix de la Direction générale en procédant à l'embauche de Monsieur Zachary Michaud comme préposé à l'entretien et à la surveillance de la patinoire municipale et de la Salle Desjardins pour la saison 2022-2023;
- b) de confirmer le choix de la Direction générale en procédant à l'embauche de Monsieur Darel Caron comme préposé à l'entretien et à la surveillance de la patinoire municipale et de la Salle Desjardins pour la saison 2022-2023;
- c) de confirmer les offres d'embauche faite également par la Direction générale à Messieurs Michaud et Caron; et
- d) de mandater cette dernière à coordonner leurs entrées en fonction ainsi que la signature de leurs contrats de travail.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour un appui à une demande d'agrandissement d'une sablière présente sur le territoire municipal.**

Il est résolu: d'appuyer cette demande d'autorisation puisqu'elle vise l'agrandissement d'une sablière déjà existante et qu'elle permettra à cette entreprise de poursuivre ses activités.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la fermeture d'une partie de l'ancien tracé de la route 291.**

Il est résolu: de décréter la fermeture de cette partie de l'ancien chemin public désaffecté.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la cession du lot 6 528 117 au propriétaire du lot 5 669 306.**

Il est résolu: que ce dernier accepte de céder pour la somme d'un (1) dollar au propriétaire du lot 5 669 306 la portion de l'ancien tracé de la route 291 portant le numéro de lot 6 528 117 et qui est contigu à son terrain. Ce montant ayant été fixé avec les nombreux frais déjà payé par le citoyen intéressé par la transaction. Il est également résolu que les signataires autorisés pour la Municipalité pour cet acte notarial à signer est la Mairesse et la Direction générale, soient Madame Rachelle Caron et Monsieur Stéphane Chagnon.

- **DEMANDE D'AUTORISATION – Pour la tenue d'un barrage routier pour les Optimistes de Saint-Épiphane.**

Il est résolu: d'autoriser le Club Optimiste de Saint-Épiphane à tenir un pont payant le 17 décembre 2022 l'intersection des « 4 Coins » sur le territoire municipal. Il est également convenu que cette autorisation est conditionnelle à l'acceptation également des autres autorités compétentes, telles que le ministère des Transports et la Sûreté du Québec.



Politique Familles et Aînés de Saint-Épiphane



Prochaine rencontre

Lundi 16 janvier 18h30 à 20h30

**Tu aimerais t'impliquer, mais tu as peu de
temps ? Ce comité est pour toi, il ne se
rencontre que deux fois par année**

Contactez Julie Couvrette, agente de développement social au
418.867.2485 poste 252 ou jcouvrette@mrcrdl.quebec

TRANSPORT
YOLAND CÔTÉ & FILS
inc.
TRANSPORT - EXCAVATION
RBQ : 8310-7508-11



418 862-9091

248, rue Deschênes Est
Saint-Épiphane (Québec) GOL 2X0
Cellulaire : 418 860-9983

TRANSPORT - EXCAVATION

- Terre jaune • Terre noire
- Terre mélangée
- Gravier • Abrasif
- Sable filtrant
- 0-3/4 tamisé
- Gravier concassé 0-3/4 (MG20)

LOCATION DE MACHINERIES LOURDES

- Camion • Pelle
- Bulldozer
- Camion à neige
- Fardier • Compacteur



BERNARD 
GÉNÉREUX DÉPUTÉ
MONTMAGNY-L'ISLET-KAMOURASKA-
RIVIÈRE-DU-LOUP

De ma famille
à la vôtre

Joyeuses Fêtes!

www.bernardgenereux.ca

A photograph of children playing in a water park. In the foreground, a girl in a pink swimsuit and a boy in a purple swimsuit are smiling and splashing water. In the background, other children are playing under various water features, including a large green archway and a yellow water gun. The scene is set outdoors with greenery and a blue sky.

SAINT-ÉPIPHANE

DESTINATION VERS NOTRE PARC DE RÊVES

Appel de financement citoyen

La Municipalité lance une période de financement populaire pour la réalisation de la phase 1 du projet "Destination vers notre parc de rêves".

- Contribuez à ce projet qui verra le jour à l'été 2023.
- Tous les dons sont acceptés, du plus petit au plus grand! Laissez votre marque dans votre communauté!

**Pour faire un DON ou tout
savoir sur ce projet**

 direction@saint-epiphane.ca

 418-862-0052



SI ON S'INTÉRESSAIT UN PEU À NOTRE HISTOIRE...



Généalogie de Saint-Épiphane - Famille de Pierre Dumont et Madeline Roy/Desjardins

Famille Pierre Dumont et Madeleine Roy/Desjardins Ils feront baptisés 18 enfants, dont 12 fonderont une famille : Dumont, Gamache, Lebel, Roy, Turcotte...

Azilda Dumont m. à Napoléon Turcotte.

Assis Napoléon et Azilda, et debout leur fille Eugénie et son époux Élisée Dumas. Napoléon et Azilda auront une descendance nombreuse que l'on retrouve principalement au Nouveau-Brunswick, sauf Eugénie ...



Leur fille Eugénie a épousé Élisée Dumas, qui fut beurrer à Saint-Epiphane. Il construisit une bâtisse en 1903 qui servira de beurrerie jusqu'en 1966. Ce bâtiment existe toujours, il a été converti en immeuble locatif (172-174-176-178 rue Viger). Eugénie et Élisée feront baptisés 15 enfants à Saint-Epiphane:

Qui ont habités à Saint-Epiphane: Aimé Dumas mariée à Magella Michaud (Thomas), Marthe Dumas mariée à Albert Roy (Joseph)

Ayant vécu à l'extérieur de Saint-Epiphane: Napoléon Dumas mariée à Rose Caron, Jeanne Dumas mariée à Jean-Pierre Lebel, Désiré Dumas marié à Lucie Landry, Laurent Dumas mariée à Jeanne Pelletier, Cécile Dumas mariée Gérald Leblanc, Gabrielle Dumas mariée à Philippe Dumont.

Dans la descendance d'Azilda: Ronald/Ron Turcotte et son cheval Secrétariat, célèbre jockey canadien ayant remporté de nombreux prix, dont la prestigieuse Triple Couronne américaine en 1973. Un film raconte sa vie.

Le grand-père de Ron, Léon Lurcotte (fils d'Azilda) fut baptisé ici en 1880.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

Nous vous rappelons que si vous désirez que votre propriété ou votre garage soit enlevé de la liste de ramonage, vous devez compléter le formulaire à cet effet. Veuillez communiquer avec Madame Diane Michaud au bureau municipal pour l'obtenir au 418-862-0052 poste 200.



Voirie

Avec l'arrivée de la saison hivernale, les barrières entre les rangs sont à nouveau fermées. Pour des questions de sécurité, nous vous demandons votre collaboration afin d'éviter de les contourner ou d'essayer de les ouvrir. Vous pourrez réemprunter les routes visées par ces fermetures uniquement lorsque la direction des travaux publics jugera qu'il est sécuritaire de procéder à leur ouverture ce printemps. Si vous avez des questions, veuillez appeler au garage municipal au 418-862-0052 poste 280.

Lors du déneigement de votre entrée, nous vous demandons de ne pas transporter la neige de l'autre côté du chemin afin d'éviter de mettre de la neige sur la chaussée.

Vous pouvez consulter notre [règlement 375-20](#) sur notre site Web concernant l'entretien des chemins municipaux durant la saison hivernale pour plus de détails.

Nous vous demandons lors des journées de collectes des déchets, des matières organiques et de la récupération, de mettre vos bacs dans votre entrée de cour et de laisser un espace près de la bordure de rue afin que nos véhicules de déneigement puissent manoeuvrer en toute sécurité. Un petit geste qui fera toute la différence!



Eric Albert
Directeur des travaux publics
418 862-0052, poste 280
voirie@saint-epiphane.ca





FERMETURE DU
BUREAU
MUNICIPAL
POUR LA
PÉRIODE DES
FÊTES DU
26 DÉCEMBRE
AU 6 JANVIER.

NOUS SERONS
DE RETOUR LE
9 JANVIER 2023.

Joyeuses Fêtes!



CAFÉS-LUDO

Jouer en groupe,
c'est se rapprocher,
c'est échanger,
c'est être vivant!

VEZ AVEC NOUS :

- Socialiser
- Augmenter votre créativité
- Créer des liens
- Maintenir vos capacités
- Vous garder en forme
- Prendre soin de votre santé mentale
- Évacuer votre stress



**2 février, 2 mars et
6 avril, 4 mai et 8 juin 2023
au Manoir de Saint-Épiphan**

Pour informations,
contactez Pierre-Hugues
au **418 862-2333**



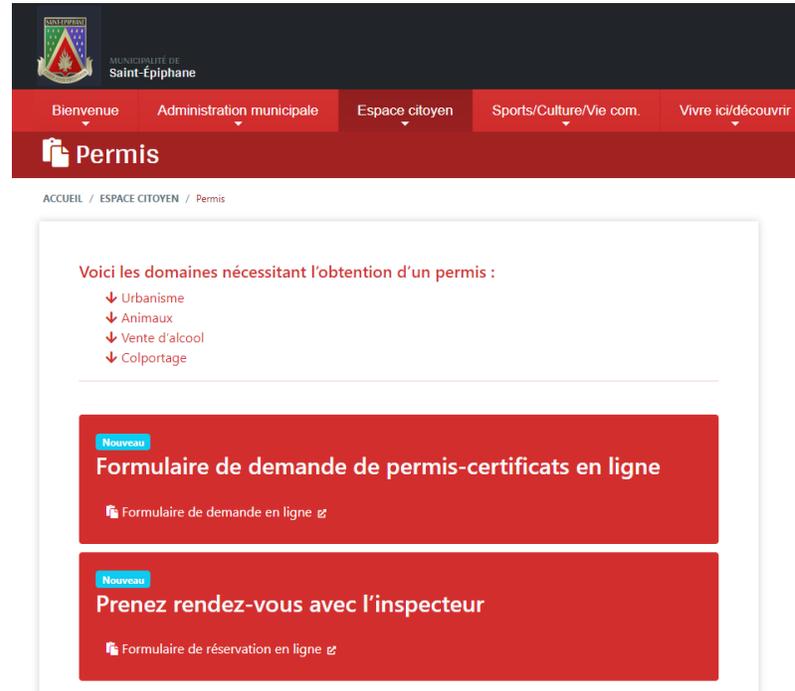
AU COCHON BRAISÉ

RESTO-PUB

URBANISME

Nous avons ajouté deux nouveautés à notre site Web pour notre Service d'urbanisme :

- Vous pouvez dès maintenant prendre rendez-vous en ligne avec l'inspectrice en bâtiment. Vous avez aussi la possibilité de mettre le rendez-vous dans votre calendrier et vous recevrez un rappel la veille!
- Vous pouvez compléter un formulaire en ligne pour votre demande de permis. Il suffit de compléter toutes les informations demandées et le Service de l'inspection le recevra automatiquement dans ses nouvelles demandes de permis à traiter!
- Ce nouveau service est disponible sur le site Internet dans la page «Permis» de l'onglet «Espace citoyen» ou sur la page d'accueil du même site avec un raccourci.



The screenshot shows the website header for the Municipality of Saint-Éphane. The navigation menu includes 'Bienvenue', 'Administration municipale', 'Espace citoyen', 'Sports/Culture/Vie com.', and 'Vivre ici/découvrir'. The 'Permis' section is highlighted in red. Below the header, there is a list of domains requiring permits: Urbanisme, Animaux, Vente d'alcool, and Colportage. Two red buttons are visible: 'Formulaire de demande de permis-certificats en ligne' and 'Prenez rendez-vous avec l'inspecteur', both with 'Nouveau' labels.

Rendez-vous sur notre site Web : http://www.saint-epiphane.ca/demande_de_permis/



Julie Lemieux
Inspectrice en bâtiment et en environnement
Municipalité de Saint-Éphane
418 862-0052, poste 220





Résolutions à prendre pour l'environnement 2023



L'année 2023 est déjà à nos portes. L'arrivée d'une nouvelle année rime avec la prise de résolutions. L'environnement et les changements climatiques sont et demeureront au cœur des actions municipales et de nos préoccupations pour notre communauté. Donc, en cette fin d'année, voici quelques résolutions environnementales pour 2023.

Effectuer le tri de nos matières à jeter

Ce tri diminue l'envoi de déchets au centre d'enfouissement en plus de faire sa part pour l'environnement collectivement. Nous pouvons ainsi économiser les coûts d'enfouissement et faire baisser par la même occasion le compte de taxes.

Acheter de seconde main plutôt que neuf ou remettre au goût du jour ce que vous possédez déjà

Ce type d'achat permet de diminuer la production de produits neufs et favorise l'économie circulaire en récupérant des biens de seconde main. Les friperies, les marchés aux puces, les ventes de garage et l'achat en ligne sur des sites de petites annonces (attention aux fraudes) permet d'économiser de l'argent et diminuer l'envoi de biens à l'enfouissement.

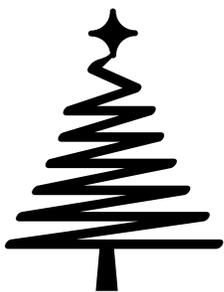
Diminuer notre consommation d'eau quotidienne

L'utilisation de dispositif à faible débit (toilette, douche, laveuse, lave-vaisselle) permet d'économiser beaucoup d'eau potable. Réduire la durée des douches et privilégier la douche au lieu du bain sont de bonnes habitudes à prendre et permet du même coup d'économiser sur l'électricité consommé du foyer.

Faites le test de votre consommation d'eau en balayant le code QR!



Joyeuses Fêtes et bonne année 2023



Marie-Eve Saucy
Gestionnaire des réseaux d'aqueduc et égouts
418 862-0052, poste 270
aqueduc@saint-epiphane.ca



FRAUDE TYPE « GRANDS-PARENTS » AU BAS ST-LAURENT- APPEL À LA VIGILANCE

La Sûreté du Québec rappelle l'importance d'être vigilant pour éviter d'être victime de fraude.

Plusieurs postes de la Sûreté du Québec au Bas St-Laurent traitent de nombreux signalements concernant des tentatives de fraude auprès de personnes âgées. Les personnes ciblées ont été appelées par téléphone en mentionnant qu'un de leur proche, souvent un petit-fils, était détenu et avait besoin de quelques milliers de dollars pour être libéré, ou encore une situation où le petit-fils se trouve dans un hôpital à l'extérieur du pays et doit payer immédiatement certains soins médicaux.

Lors de la conversation téléphonique, la mise en scène des fraudeurs implique parfois une personne qui se fait passer pour un policier ou un avocat. Les fraudeurs ont recours à des stratagèmes variés pour arriver à leurs fins et soutirer de l'argent à leurs victimes. Lorsqu'ils utilisent ces arnaques, les fraudeurs profitent de la vulnérabilité de certaines personnes âgées pour leur mettre de la pression.

C'est pourquoi il faut s'assurer de toujours faire les vérifications nécessaires avant de faire confiance à quiconque.

- Ne remettez jamais d'argent à un inconnu ou à une personne dont vous n'avez pas vérifié l'identité.
- Si un individu prétend agir au nom d'un organisme, communiquez directement avec l'organisme.
- Ne divulguez jamais de renseignements personnels à un individu qui ne peut prouver sa légitimité.
- Lorsque quelqu'un se montre trop insistant ou même insolent (par exemple : il exige votre réponse sur le champ), ne lui faites pas confiance.
- Appelez les parents, un autre membre de la famille ou des amis de la personne afin de vérifier la validité de l'histoire qui vous a été présentée.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section *Conseils* de son site Web au www.sq.gouv.qc.ca afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du Centre antifraude du Canada au www.centreantifraude.ca



PLAN DE MESURES D'URGENCE



En hiver, les phénomènes météorologiques peuvent surprendre par leur intensité ou leur durée. Chutes de neige abondantes ou pluie verglaçante pendant plusieurs jours, blizzards ou refroidissements éoliens importants présentent des risques pour les personnes et les biens et peuvent entraîner l'interruption de services ou d'activités essentiels pour les collectivités.

Vous pouvez limiter les dangers lors d'une tempête hivernale en accomplissant certains gestes :

Prenez vos précautions avant l'hiver

Dès les premiers signes de gel:

1. Vérifiez l'état de votre système de chauffage et de votre toiture;
2. Vérifiez que votre système de chauffage d'appoint est conçu pour l'intérieur et qu'il est sécuritaire;
3. Prévoyez des réserves de combustible et entreposez-les de façon sécuritaire;
4. Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous utilisez un appareil de chauffage à combustion;
5. Faites ramoner votre cheminée (au moins une fois par année);
6. Coupez les branches mortes des arbres situés sur votre terrain;
7. Fixez les objets pouvant être emportés par le vent;
8. Assurez-vous que votre demeure est bien isolée;
9. Protégez du gel les tuyaux ou conduites d'eau exposés.

Préparez vous à l'annonce d'une tempête hivernale ou de grands froids

Si une tempête hivernale ou de grands froids sont annoncés:

1. Assurez-vous d'avoir suffisamment d'eau, de nourriture et de combustible;
2. Ayez à votre disposition une quantité suffisante de médicaments d'ordonnance;
3. Tenez compte des alertes des services météorologiques dans la planification de vos activités;
4. Déneigez ou faites déneiger votre toiture au besoin.



Agissez prudemment lors d'une tempête hivernale ou de grands froids

Appliquez certaines règles de sécurité:

1. Évitez tous les déplacements superflus et reportez les rendez-vous non essentiels;
2. Prenez les mesures qu'il faut pour vous protéger des effets du froid extrême;
3. Appelez les personnes vulnérables de votre entourage pour vous assurer de leur bien-être;
4. Utilisez les systèmes de chauffage d'appoint conformément aux instructions des fabricants;
5. Faites preuve de prudence si vous utilisez un appareil de chauffage au bois et maintenez une surveillance constante du foyer ou du poêle.
6. Prenez des précautions nécessaires afin d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone.
7. Assurez-vous que la sortie de la cheminée n'est pas obstruée par une accumulation de neige.
8. Communiquez avec votre municipalité pour lui signaler toute situation qui nécessite l'intervention des services municipaux (bris d'aqueduc, présence de branches sur la chaussée...)
9. Écoutez les médias pour connaître les consignes des autorités et être informé des interruptions de service ou des mesures exceptionnelles qui vous sont destinées.
10. Signalez toute panne de courant à Hydro-Québec, au numéro 1 800-790-2424.

PLAN DE MESURES D'URGENCE



Surveillez les engelures et les symptômes d'hypothermie

L'exposition à des froids extrêmes peut entraîner des conséquences sur la santé, telles que les engelures et l'hypothermie. Les engelures résultent du gel de la peau exposée au froid et atteignent surtout les extrémités du corps (doigts, orteils, nez, joues, oreilles, etc.). Elles se caractérisent par une peau plus pâle que d'habitude et d'apparence cireuse.

L'hypothermie quant à elle se produit lorsque la température du corps ou d'une partie du corps chute au-dessous des valeurs normales. Si la température buccale d'une personne s'abaisse au-dessous de 35 °C (95 °F), elle est en hypothermie. Lorsqu'il est en hypothermie, le corps humain ne peut plus fonctionner normalement. L'hypothermie peut entraîner des conséquences graves pour la santé et même la mort. Les symptômes de l'hypothermie évoluent de l'engourdissement vers la confusion, la perte de conscience, la respiration ralentie et l'arrêt cardiaque et respiratoire.

Soyez vigilant si vous utilisez votre automobile lors d'une tempête

Avant de prendre la route:

- prenez connaissance de l'état des routes en consultant Info Transports dans Internet, à l'adresse www.quebec511.info, ou par téléphone, au numéro 511 ou par l'application 511 disponible sur App Store ou GooglePlay;
- déneigez complètement votre véhicule;
- dégagez le tuyau d'échappement de votre véhicule avant de le mettre en marche;
- prévoyez que vous pourriez avoir à demeurer longtemps au froid, par exemple si une panne survenait: apportez un téléphone cellulaire qui fonctionne et des quantités suffisantes de bouteilles d'eau, de nourriture, de couvertures et de médicaments.

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone:

- ne démarrez jamais votre véhicule dans le garage lorsque la porte est fermée;
- ne laissez pas le moteur de votre voiture en marche dans le garage ou dans l'abri temporaire, même si la porte est ouverte;
- n'actionnez pas le démarreur à distance de votre voiture lorsqu'elle est à l'intérieur du garage ou de l'abri temporaire ou lorsqu'elle est enneigée.



Application 511

PLAN DE MESURES D'URGENCE

Balayez le code QR pour aller
sur le site Web mentionné
plus bas



Si votre véhicule est immobilisé sur la route,

- demeurez dans votre véhicule, sauf si vous y êtes en danger;
- utilisez au besoin le contenu de votre trousse d'urgence pour automobile;
- allumez vos feux de détresse;
- accrochez si possible un morceau de tissu voyant sur l'antenne;
- ménager la batterie de votre voiture en alternant l'utilisation de la lumière, du chauffage et de la radio;
- allumez la lumière intérieure du véhicule s'il fait noir à l'extérieur afin d'être visible pour les équipes de sauvetage;
- faites quelques exercices à l'occasion pour activer la circulation dans vos membres et pour éviter de vous endormir;
- soyez attentif aux symptômes d'hypothermie.

Pour éviter les intoxications au monoxyde de carbone si vous devez allumer le moteur pour conserver de la chaleur dans le véhicule,

- assurez-vous que la neige n'obstrue pas le tuyau d'échappement;
- entrouvrez la fenêtre du côté opposé au vent avant d'allumer le moteur;
- faites tourner le moteur de votre voiture une dizaine de minutes seulement par demi-heure.

Pour plus d'information ou conseils sur quoi faire en cas de tempête hivernale ou de verglas consultez notre site internet au: [http://www.saint-epiphane.ca/documents/pdf/securite_civile - fiches aide-memoire/fiche aide-memoire - urgence qc - quoi faire en cas de tempete hivernale et grands froids - citoyens.pdf](http://www.saint-epiphane.ca/documents/pdf/securite_civile_-_fiches_aide-memoire/fiche_aide-memoire_-_urgence_qc_-_quoi_faire_en_cas_de_tempete_hivernale_et_grands_froids_-_citoyens.pdf)

Je félicite
Tu accompagnes
Il encourage

Elle explique
Nous écoutons
Vous appuyez

Ils et Elles PERSÉVÈRENT

DU 13 AU 17 FÉVRIER 2023

LES JOURNÉES DE LA
PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

#JPS2023

**NOS GESTES, UN +
POUR LEUR RÉUSSITE!**

S'ENTRAÎNER L'HIVER: BIENFAITS ET CONSEILS

Est-ce que faire de l'exercice peut vous rendre plus résistant aux mille et une petites infections communes, dont le rhume? Y a-t-il des précautions à prendre lorsqu'on s'entraîne l'hiver? Voici les réponses à ces questions.

Bienfaits

Une étude américaine, réalisée en 2010 sur une période de 12 semaines auprès de 1002 sujets âgés de 18 à 85 ans, dont 60 % de femmes et 40 % d'hommes, conclut que l'activité physique (ex. : la marche, la nage ou toute autre activité aérobique) pratiquée régulièrement, soit 5 jours par semaine environ, permettrait de réduire de façon significative les risques d'attraper le rhume ainsi que l'intensité des symptômes.

Un rhume durait 43 % moins longtemps et ses symptômes se sont révélés environ 45 % moins graves chez les participants de l'étude actifs quasi quotidiennement que chez ceux qui faisaient du sport à peine une fois par semaine.

Cela est attribuable au fait que lorsque le corps est en activité physique intense, le système immunitaire est stimulé temporairement, ce qui entraîne une meilleure circulation des cellules spécialisées dans la défense de l'organisme.

Mais attention! Le surentraînement a l'effet inverse! Il mobilise une grande quantité d'énergie, rendant ainsi l'organisme plus vulnérable aux virus.

Conseils

S'entraîner l'hiver, malgré la neige et le froid, c'est possible! Il faut simplement bien se préparer pour rendre l'expérience plus agréable. Voici quelques conseils en rafale :

- Habillez-vous adéquatement. Il est recommandé de mettre plusieurs couches afin de protéger le haut du corps et les organes vitaux du froid.
- Couche no 1 = matériau à séchage rapide en cas de transpiration.
- Couche no 2 = fibres isolantes et « respirantes ».
- Couche no 3 = coupe-vent léger imperméable, mais qui laisse passer l'humidité produite par la transpiration.
- Pour le bas du corps, un survêtement léger fait de nylon ou de polyester vous protégera efficacement contre le froid.
- N'oubliez pas les extrémités. Optez pour des chaussettes qui gardent au chaud et au sec (ex. en laine ou en fibres synthétiques), des gants ou des mitaines en cuir doublé ainsi qu'un bandeau, une tuque ou une cagoule.
- Privilégiez des chaussures imperméables à semelles antidérapantes.
- Hydratez-vous. Il est nécessaire de bien s'hydrater avant, pendant et après l'exercice même en hiver.
- Recouvrez votre nez et votre bouche, si vous êtes asthmatique, pour éviter de déclencher une crise d'asthme.

Afin de prévenir les risques de blessures, si vous êtes joggeur, il est recommandé de raccourcir votre foulée et votre rythme et d'opter pour un parcours plat, en boucle et de quelques kilomètres seulement. En repassant souvent aux mêmes endroits, cela vous permettra de bien repérer les emplacements glissants.

Soyez prévoyant face au froid! Pensez à un moyen de transport alternatif (ex. : taxi, transport en commun) pour un retour hâtif au cas où une blessure surviendrait et préférez une activité physique à l'intérieur pour les journées où la température est en deçà de -20 °C. Vous éviterez ainsi les engelures.



6 CONSEILS POUR RÉUSSIR VOTRE RÉCEPTION DES FÊTES

C'est la toute première fois que vous recevez la famille pour Noël cette année et vous avez déjà un peu la boule au ventre? Recevoir des gens est toujours un peu stressant, surtout quand c'est nouveau. C'est normal comme sentiment, puisqu'on veut que les gens mangent bien, mais aussi que nos invités passent un bon moment dans notre chaleureuse demeure en notre compagnie.



Pour réussir sa réception des Fêtes et réduire le stress au maximum, il faut tout simplement bien se préparer. Les imprévus sont inévitables, mais si vous faites un bon plan de match, tout va bien se passer.

Voici donc sans plus attendre quelques conseils et astuces pour réussir sa toute première réception des Fêtes sans trop stresser (idéalement):

1 Faire un plan de match détaillé qui implique toute la famille:

Dès que vous savez quelle date vous recevrez la famille élargie, commencez à rédiger un plan de match sous forme de calendrier qui comprend non seulement les recettes que vous pensez faire, mais également les courses et le ménage qui doit être fait. Impliquez chaque membre de la famille pour avoir de l'aide et déléguez des tâches. Assurez-vous de garder le jour précédent et le jour J entièrement libre pour la préparation du repas.

Petit astuce pratique: ayez quelqu'un de *stand by* la veille et le jour J pour aller acheter la poudre d'ail que vous aurez oublier d'ajouter à la liste d'épicerie. Cette personne pourra aussi être utile pour laver au fur et à mesure la vaisselle que vous utilisez.

2 Opter pour un menu selon ses compétences culinaires:

Cuisiner pour plusieurs n'est pas la tâche la plus simple. Si vous n'êtes pas habitué et que le temps manque car il vous est impossible de prendre congé les jours précédents votre réception, d'autres options s'offrent à vous. N'ayez pas peur de faire appel à un traiteur, par exemple. Sinon, l'option avant le traiteur pourrait être de commander les fameuses boîtes repas à préparer ou les aliments sont déjà proportionnés.

Traiteurs de la région:

- Tout sous un même chef
- Fraser Multiservice
- Le Restaurant le Saint-Patrice
- Buffet traiteur Sylvain Lefort
- Terroire d'ici et d'ailleurs



3 Faire de la place en cuisine:

La veille, prenez le temps de nettoyer votre cuisine et de libérer les comptoirs de ce qui ne vous sera pas utile pour la réception. Si l'espace comptoir est restreint chez vous, n'hésitez pas à monter une table ailleurs dans la maison où vous pourrez déjà y placer les verres, les coupes, et autres plats de service qui vous seront utiles. Assurez-vous également que le lave-vaisselle est vide afin de pouvoir rapidement le remplir après le repas quand vos invités vont vouloir vous aider à débarrasser la table.

4 Faire l'inventaire dès maintenant:

Ce conseil peut sembler étrange, mais il n'est certainement pas à négliger. Dans les semaines qui précèdent votre réception, faites le décompte des ustensiles, assiettes de tout genre, tasses à café, flûtes de champagne, coupes de vin, bol à trempettes, plateaux de service, etc. Il n'y a rien de pire que de réaliser le jour même qu'il manque des verres de vin pour servir tous les invités. Vaut mieux prévenir que guérir!



5 Prévoir les ensembles de votre petite famille la veille:

Pour éviter que votre enfant vienne vous annoncer 30 minutes avant l'arrivée de la visite que son seul pantalon propre est au lavage, essayez de prévoir les ensembles des membres de la famille dans les jours précédents le jour J. De cette façon, tout le monde va savoir ce qu'il porte (y compris vous) et vous n'aurez qu'à enfiler le tout quelques minutes avant l'arrivée des premiers invités.



6 Prévoir une liste de musique de Noël:

La musique, ça met de bonne humeur! Prévoyez donc une liste de musique pour vous mettre dans l'ambiance des Fêtes que vous pourrez écouter en faisant le ménage et en cuisinant. N'oubliez pas non plus de faire jouer une petite musique d'ambiance lors de votre réception pour que ce soit chaleureux comme moment.

Bonne chance dans vos préparatifs, et n'oubliez pas d'avoir du plaisir dans tout ça!

Source: <https://www.zeste.ca/articles/6-conseils-pour-reussir-votre-reception-des-fetes>



Prendre votre douche
le temps d'une chanson
peut vous permettre
d'économiser jusqu'à

200
litres d'eau
par semaine.

Faites le test!

Votre gouvernement Québec



D. Rioux et K. Larochelle
78, rue Principale, Saint-Antonin
418 605-1545

Culture
pour
tous!

La culture, c'est notre expression au quotidien

APPEL DE CANDIDATURES – JEUNES ARTISTES RECHERCHÉS

Singuliers Pluriels

Dans les écoles primaires et secondaires du Québec:

- Un élève sur dix est né en dehors du Canada;
- Un élève sur cinq est né au Canada avec au moins un parent né ailleurs;
- Un élève sur cinq parle avec sa famille une autre langue que le français.

Tous ces jeunes, et bien d'autres encore, ont une identité pluriculturelle. Ils construisent leur identité au sein de nos écoles, entre autres espaces de socialisation.

Jouant délibérément avec l'apparente opposition des termes, le titre du programme Singuliers Pluriels évoque la singularité de chaque individu qui, outre ses appartenances plurielles (selon ses intérêts, son genre, son orientation sexuelle, etc.) peut avoir des origines pluriculturelles, ses parents ou ancêtres venant d'Irlande, d'Italie, d'Haïti, de France, de Chine, des Philippines ou d'ailleurs dans le monde...

Dans le cadre du Plan d'action jeunesse 2021-2024, Nous sommes le Québec, le Québec c'est nous, le ministère de l'Éducation est responsable de la mesure Soutien à la création artistique sur les identités pluriculturelles. Singuliers pluriels s'inscrit dans cette mesure, et Culture pour tous a été mandaté par le Ministère pour sa mise en œuvre.

Appel de candidatures

Les artistes de 18 à 30 ans ayant des origines pluriculturelles sont ainsi invités à soumettre leur candidature en vue du développement d'un atelier de médiation culturelle qui pourrait, à terme, être proposé aux écoles secondaires. Cet atelier aura pour but d'offrir un espace d'expression dans lequel les élèves pourront explorer les différentes facettes de leur identité. Il favorisera aussi le dialogue, le rapprochement interculturel et une réflexion sur les appartenances culturelles multiples, à travers l'art.

Singuliers Pluriels apportera un soutien financier, sous la forme de bourses de 1500\$, ainsi qu'un accompagnement à un maximum de quatorze (14) artistes émergents, de partout au Québec.

Pour en savoir plus ou soumettre votre candidature: <https://www.culturepourtous.ca/milieu-de-education/singuliers-pluriels/appe-de-candidatures/>

Date limite: jeudi 26 janvier 2023, 16 h



65 POMPIERS(ÈRES) DU TERRITOIRE DE LA MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP REÇOIVENT FIÈREMENT LEURS DIPLÔMES DE L'ÉCOLE NATIONALE DES POMPIERS!

Lors de la cérémonie organisée par la MRC de Rivière-du-Loup, le 8 décembre dernier, à la salle Réjean-Malenfant de Saint-Antonin, 65 pompiers(ères) ont reçu leur diplomation.

Plusieurs élu(es) de la MRC et plusieurs membres des familles des diplômés des casernes de pompiers de Saint-Antonin, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Épiphane et Saint-Paul-de-la-Croix étaient présents pour la remise des 161 diplômes.

« Ce sont des centaines d'heures que la majorité des pompiers(ères) ont consacrées pour accomplir leur formation et certains en ont accompli plus d'une » précise Jonathan Daraïche, coordonnateur à la sécurité incendie et chef à la prévention à la MRC de Rivière-du-Loup.

« Chaque pompier(ère) investit temps et énergie à sa formation afin de maintenir un haut standard d'intervention, et ce, au bénéfice de la sécurité de la population de la MRC de Rivière-du-Loup » souligne le préfet de la MRC de Rivière-du-Loup, Michel Lagacé.

Depuis 2001, les municipalités doivent se conformer au Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. En vertu de ce règlement, la MRC de Rivière-du-Loup assume, depuis 2005, le rôle de gestionnaire de formation accrédité par l'École nationale des pompiers du Québec.

La liste des formations accomplies dans le cadre du programme de formation de l'École nationale des pompiers du Québec :

- Matières dangereuses – sensibilisation
- Autosauvetage
- La prévention des impacts psychologiques pour les pompiers intervenants
- Matières dangereuses – opération
- Pompier niveau 1
- Opérateur d'autopompe
- Opérateur de véhicule d'élévation
- Désincarcération
- Intervention – gaz inflammable
- Sécurité des intervenants lors d'interventions impliquant des véhicules électriques, hybrides et à pile à combustible
- Officier non urbain (ONU)
- Recherche de causes et de circonstances d'un incendie – ONU
- Désincarcération agricole et industrielle



Félicitations aux pompiers de chez nous: Jordan Caron, Jean-François Thibault, Benoit Plourde Lafrance, Anthony Ouellet, Étienne Langlois, Rémi Turcotte, Pascal Jalbert et Étienne Thériault (absent sur la photo).

Félicitations!

URGENCES



Nous vous rappelons qu'en cas d'urgence vous devez faire le 9-1-1; vous ne devez pas appeler les élus ou la Mairesse lorsqu'une situation d'urgence survient. Pour rejoindre le Service de la voirie, vous pouvez le faire sur les heures d'ouverture du bureau au **418-862-0052 poste 280**. Le numéro du **cellulaire d'urgence de la voirie est le 418-714-4523** et celui pour le **réseau d'aqueduc et d'égout est le 418-894-4653**. Comme le réseau cellulaire est moins bon dans le secteur du village, si vous n'avez pas de réponse sur les cellulaires d'urgence, veuillez laisser un message ou essayer de rappeler 5 minutes plus tard. Nous vous demandons de ne pas contacter les employés à leur domicile afin de respecter leur vie privée. Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.

LE DESTIN DE NOS TEXTILES USAGÉS

Les textiles post-consommation

Nous nous sommes tous un jour débarrassés de vêtements parce qu'ils sont trop usés, qu'ils ne sont plus à la bonne taille, que nous les trouvons démodés, etc. Sachez qu'en faisant ce geste, vos vêtements rejoignent les 150 000 tonnes de textiles qui sont annuellement jetés par les québécois! Nous les appelons alors les textiles post-consommation, c'est à dire après la consommation finale par son consommateur original.

Le destin de ces textiles

La bonne nouvelle c'est que 6 % de ces textiles sont recyclés pour être réutilisé dans les domaines de la construction, de l'automobile ou encore du mobilier, car oui, des procédés comme le défibrage, le déchiquetage ou autres permettent de réutiliser le textile comme une nouvelle matière.



La mauvaise nouvelle c'est que tout le reste de ces textiles, soit une majorité écrasante, n'a pas de finalité aussi positive. On apprend ainsi, dans le rapport MUTREC de 2020 sur la circularité de l'industrie textile au Québec, que 48 % des textiles sont éliminés et 30 % sont exportés vers d'autres pays, en majorité sur le continent africain!

Ces pratiques se retrouvent également chez nous au Kamouraska, Rivière-du-Loup et les Basques. En effet, à défaut de trouver un repreneur dans son entourage ou sur les réseaux sociaux, les textiles de bonne qualité sont alors déposés en friperie qui en revendent une bonne partie localement. Certains textiles sont envoyés par des exportateurs à Montréal puis en Afrique. Le reste est jeté, c'est-à-dire acheminé dans un lieu d'enfouissement technique de la région.

Le plus embêtant c'est que la qualité de ces textiles jetée va en augmentant. Chaque année, le Québec consomme près de 343 000 tonnes de produits textiles neufs par année, soit 40 kg/habitant/an: tôt ou tard ils se retrouveront, pour la plupart, enfouis ou exportés.



Des enjeux multiples

La quantité de textile consommée par les québécois et le manque de débouchés créent plusieurs enjeux, dont voici un aperçu:

- Les organismes qui reçoivent les textiles usagés, comme les friperies, sont saturés et ont du mal à suivre la cadence de notre consommation!
- Le tri et la revente, ce travail colossal et essentiel qui permet d'éviter le gaspillage sont généralement effectués par des équipes de bénévoles ou des plateaux de travail pour l'intégration à l'emploi.
- Au-delà des friperies, en ce moment, il y a un vide. La valorisation (ex: fabrication de sacs à partir d'une paire de jean) ou le recyclage (ex: utilisation de fibre textile pour faire de l'isolation) des textiles ne sont pas assez développés au Québec et notamment dans le KRB.



- Les lieux d'enfouissement techniques qui reçoivent ces textiles en fin de vie se remplissent rapidement. Ils doivent sans cesse créer de nouvelles cellules d'enfouissement qui coûtent très cher et grugent du territoire.
- L'envoi de nos textiles à l'étranger est loin d'être une solution en soi et déplace seulement le problème.

Ce que l'on peut faire

Si la situation des textiles post-consommation peut nous paraître démesurée face à notre action individuelle, il faut savoir que les acteurs de notre région se mobilisent pour faire évoluer la situation.

Un portrait des textiles post-consommation des citoyens du Bas-Saint-Laurent va bientôt paraître pour apporter des éléments concrets sur la consommation et les pratiques locales. Des pistes d'action pourront ainsi être mises en place pour tenter d'apporter des réponses adéquates à notre région.



Également, la démarche Fab région, qui vise à rendre le Bas-Saint-Laurent plus autonome en termes de production et d'énergie, rassemble actuellement les acteurs et les citoyens autour du thème « se vêtir ».

Néanmoins, cet enjeu nous concerne tous et chacun peut faire sa part pour améliorer la situation!

Voici donc 8 bonnes pratiques citoyennes « pour faire sa part »:

1. Refuser, ne pas acheter de textile si vous n'en avez pas besoin est la base de la diminution de la consommation.
2. Acheter en friperies, favoriser le réemploi et soutenir la revente locale, cela aidera également ces structures à libérer leur stock.
3. Acheter durable, résistant, indémodable et prendre soins de ces vêtements (les réparer au besoin), comme ça ils peuvent servir longtemps!
4. Valoriser ses textiles s'ils sont abîmés comme les utiliser pour ses animaux, en faire des guenilles ou les réutiliser pour de la couture.
5. Apporter son linge de qualité (ne pas donner de textiles trop usés, souillés ou odorant(s) en friperie ou prendre contact avec des valorisateurs locaux (artistes, couturiers(ères)) qui pourraient également les récupérer.
6. Organiser un « troc tes fringues » avec tes amis ou ta municipalité!
7. Déposer ses textiles trop usagés dans son bac à déchets ultimes (noir/vert) - en attendant de meilleures solutions. Les textiles ne doivent pas être mis dans le bac bleu ni apporté dans un écocentre.
8. S'impliquer en rejoignant les équipes de bénévoles en friperies ou en faisant connaître les initiatives de valorisation émergentes.



MATIÈRES RÉSIDUELLES



À cette assemblée ordinaire du mois de décembre, la Municipalité a octroyé un contrat de gré à gré à Services Sanitaires Deschênes pour 2023 pour des services d'enlèvement, de collecte et de transport des matières résiduelles.

Cet octroi de contrat survient suite à une tentative entre 7 municipalités, dont la nôtre, de conclure un appel d'offres groupé avec le même fournisseur. Cette tentative a été infructueuse suite au prix jugé trop exorbitant de la soumission déposée et qui était à l'extérieur de la capacité de payer de nos communautés.

Le prix déposé pour 2023 représente quand même une augmentation très significative par rapport au prix payé actuellement. Le prix mensuel pour le contrat 2018-2022 représentait en moyenne entre 2 500,00 \$ et 3 000,00 \$ par mois et le prix mensuel pour 2023 devrait être approximativement à 5 272,00 \$ par mois. Quant au prix total du service incluant également l'enfouissement et le traitement des matières, celui-ci passe d'un prix de 89 077,00 \$ pour 2022 à 125 233,00 \$ pour 2023.

Si une partie de l'augmentation est attribuable à la hausse du carburant sans aucun doute, une autre est causée assurément par un tri déficient des matières qui sont disposées et qui finissent trop souvent au site d'enfouissement. Une étude de 2021 de l'organisme Co-Éco sur les matières disposées en 2020 avait révélé que la Municipalité aurait pu économiser approximativement 30 000,00 \$ si un tri des matières dans les bons bacs avait été réalisé. Chaque matière qui est mal triée représente donc des coûts supplémentaires qui sont toujours refacturés aux clients. Imaginez tout ce que la Municipalité aurait pu faire de cet argent si nous ne l'avions pas dépensé pour trier des matières résiduelles.

Une autre raison aussi de cette hausse fulgurante des coûts dans ce secteur d'opération est le nombre de bacs qui sont mis sur le bord du chemin par certains contribuables. Si la plupart d'entre eux n'exagèrent pas en restant avec un nombre de bacs raisonnables, pour d'autres, c'est tout le contraire que la Municipalité a observé. À ce sujet, tout au long de l'automne, des tournées ont été faites par des employés pour faire l'inventaire des bacs utilisés par les citoyens. Le constat est frappant et explique sûrement beaucoup la hausse importante des coûts que nous connaissons aujourd'hui. Voici les principales observations que la Municipalité peut tirer de ces prises de données automnales :

- a) une grande majorité des citoyens n'utilisent tout simplement pas le bac destiné aux matières organiques (certaines rues de la Municipalité ne comptaient aucun bac brun lors de la prise de données);
- b) les bacs à recyclage sont souvent utilisés pour les ordures et mis sur le bord du chemin;
- c) certaines catégories de contribuables mettent beaucoup plus de bacs que les autres;
- d) les coûts facturés aux différentes catégories de contribuables auraient besoin d'être modifiés pour représenter de nouveau la réalité observée; et
- e) une approche utilisateur-payeur serait à instaurer pour un plus grand respect du tri à faire et pour responsabiliser les contribuables.

Pour répondre à ces observations, la Municipalité mettra plusieurs actions en place, dont notamment une révision temporaire pour 2023 du mode de pondération utilisé pour la facturation des services en lien avec les matières résiduelles, de la sensibilisation accrue auprès des clientèles pour un meilleur tri de matières résiduelles et un plus grand respect d'autrui ainsi que la poursuite des tournées d'observations des employés pour une compilation des habitudes citoyennes dans ce domaine. Cette prise de données sera nécessaire également pour remodeler dans la rentabilité et pour le long terme ce service d'enlèvement, de collecte et de transport des matières résiduelles.

Il est important de mentionner aussi un changement important qui touchera les citoyens avec le nouveau contrat de 2023 sur l'enlèvement, la collecte et le transport des matières résiduelles. Le fournisseur de service est certes responsable des bris qu'il cause sur les bacs des citoyens, mais certains dans le KRTB ont exagéré avec cette clause. Ce faisant, l'entrepreneur a modifié cette condition afin que le remboursement des bacs endommagés par sa collecte soit effectué au prorata de l'âge de ces derniers. Tous les bacs de 11 ans et moins seront remboursés à 100 % de leur valeur en procédant à leur remplacement tandis que pour tous ceux dont l'âge est supérieur à ce seuil se verront attribuer un pourcentage de remboursement pondéré. À titre d'exemple, un bac de 12 ans endommagé se verrait rembourser 90 % de sa valeur, un bac de 13 ans endommagé se verrait rembourser 80 % de sa valeur, un bac de 14 ans endommagé se verrait rembourser 70 % de sa valeur, etc.

L'âge des bacs peut être connu avec le numéro de série de ce dernier que l'on retrouve sur une de ces façades. En terminant sur ce point, l'entrepreneur et les manufacturiers rappellent que malgré leur robustesse, ces bacs ne sont pas pour une durée indéterminée, mais pour approximativement une vingtaine d'années.

La Municipalité tient aussi à informer la communauté épiphanoise qu'il leur est possible d'obtenir des conseils et du coaching numérique pour le tri de leurs matières résiduelles avec l'application mobile de Recyc-Québec « Ça va où ». Véritable petit Joe connaissant des matières résiduelles, l'application saura certainement vous guider pour un tri efficace. Pour en apprendre davantage sur les nombreux services qu'elle peut vous rendre,

nous vous invitons à cliquer sur le prochain hyperlien ou à scanner le code QR plus bas. Sur le site, vous retrouverez notamment des liens pour la télécharger sur GooglePlay et AppStore. La Municipalité tient à vous rappeler que si un tri parfait était réalisé de toutes les matières jetées par les citoyens, nous pourrions économiser près de 30 000\$ annuellement que l'on pourrait accorder soit en baisse de taxes ou soit en augmentant les services aux citoyens.

Toi, as-tu ton appli?

<https://www.recycquebec.gouv.qc.ca/appmobile-cavaou/>



Balayez le code QR pour aller sur le site Web mentionné plus haut.

Comité consultatif d'urbanisme Appel de candidatures pour un poste citoyen - Mandat d'un an



Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis et des recommandations en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire. Entre autres, ses membres:

- ✓ étudient les demandes de dérogations mineures et rédigent des recommandations pour le conseil municipal;
- ✓ prennent connaissance des motifs d'une demande de changement de zonage et s'interrogent sur les impacts potentiels sur les secteurs avoisinants;
- ✓ suggèrent des modifications au règlement de zonage ou aux autres règlements d'urbanisme dans le but d'apporter certaines améliorations.



Le CCU se réunit à huis-clos quatre à cinq fois par année, dépendamment des demandes déposées, et est composé de trois élus et de quatre résidents de la municipalité. L'inspecteur municipal et la direction générale y participent également (sans droit de vote).

Les personnes intéressées à s'impliquer bénévolement sur ce comité pour un mandat d'un an doivent faire parvenir une lettre de motivation à l'attention de la direction générale, Stéphane Chagnon, **au plus tard le 6 janvier 2023**, par courriel (direction@saint-epiphane.ca).



SERVICE DES SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Le Service des sports, de la culture et de la vie communautaire, c'est quoi? C'est tout simplement là où toutes les activités (ou presque) sont coordonnées! Tout ce qui englobe:

- le sport (soccer, hockey communautaire, activités parascolaires, ViActive, cours de danse, etc.)
- la culture (bibliothèque, cuisines collectives, activités de bricolage, Escouade li-cool, Halloween, Noël, etc.)
- la vie communautaire (gestion des bénévoles, Fête des Voisins, Frigo partagé/saine alimentation, politique familiale et aînés, etc.).



Mon rôle comme technicienne de ce service est de m'assurer que les citoyens (de tous les groupes d'âge) aient des activités et des événements qui leur sont offerts. C'est également moi qui m'occupe de mettre sur pied et de faire la gestion du camp de jour municipal. Je m'assure d'embaucher le personnel d'animation et de les guider afin de devenir animateur d'un groupe d'enfants entier.

L'hiver, je veille à ce que nous ayons une belle patinoire municipale pour les activités de glace en famille ou entre amis, jouer au hockey et boire un bon chocolat chaud à la Salle Desjardins. Sans oublier la semaine de relâche où les jeunes ont besoin de bouger, socialiser et décompresser!

Les bénévoles sont extrêmement importants pour moi et pour mon service! Sans eux, beaucoup moins de projets et d'activités pourraient être réalisés. La Municipalité n'aurait pas la même couleur sans nos précieux bénévoles. Mon rôle par rapport à toutes ces personnes qui s'impliquent dans notre communauté est de les guider, de leur donner mon avis et mon expertise, de les recruter, de les féliciter et de les récompenser! Je suis également là pour un côté plus administratif! Que ce soit pour faire la promotion de leurs activités, pour inscrire un mot de leur comité dans le journal municipal, pour imprimer des documents, les aider pour des demandes de financement, etc. Je suis également présente pour recueillir les factures payées par des bénévoles pour les transmettre à la trésorière-adjointe pour effectuer le remboursement, et ce, pour tous les comités ou bénévoles de la Municipalité (Comité bénévole de la bibliothèque, jardin communautaire, Comité d'embellissement, Corpo de développement, tout autre bénévole).

Je tiens à vous mentionner que je fais ce travail dans le but de vous offrir des activités à votre image et d'avoir un village dynamique, attrayant et où il fait bon vivre! Si vous avez des suggestions ou que vous désirez vous impliquer dans un comité ou dans un projet, contactez-moi et il me fera plaisir d'en discuter avec vous!

Laurie St-Gelais

Technicienne du Service des sports, de
la culture et de la vie communautaire
418 862-0052, poste 480
sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca



ACTIVITÉS DE NOËL 2022

Marché de Noël des Fermières - 3 décembre 2022

Merci à tous les exposants qui étaient présents lors du Marché de Noël des Fermières du 3 décembre dernier. Merci à toutes les personnes qui sont venues visiter le marché de Noël et merci à tous ceux qui ont acheté des pâtés et des tartes au sucre!



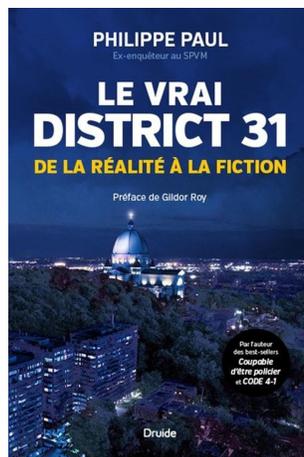
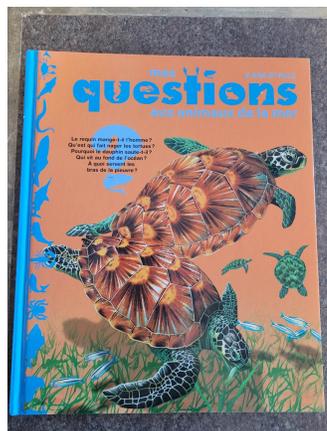
Fête de Noël des enfants du Club Optimiste - 18 décembre 2022

Le Club Optimiste de Saint-Épiphane organise sa traditionnelle Fête de Noël pour les enfants de Saint-Épiphane et Saint-François-Xavier-de-Viger dimanche le 18 décembre 2022 à 13 h 30. Contactez Chantal Denis pour plus d'information au: cdenis1962@hotmail.com.



Concours de fréquentation à la bibliothèque municipale - Tout au long du mois de décembre

À chaque fois que vous faites une visite à la bibliothèque, remplissez un coupon de participation au concours ! Livres à gagner:



BIBLIOTHÈQUE

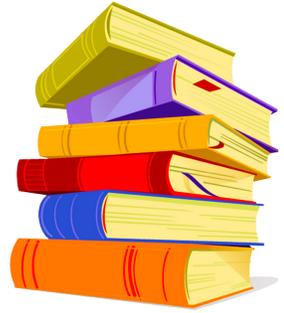
Heures d'ouverture:

Mardi: 14 h à 16 h

Mardi: 19 h à 20 h 30

Samedi: 9 h à 11 h

Si vous avez des livres en bon état, apportez-les à la bibliothèque ou au bureau municipal sur les heures d'ouvertures. Les bénévoles feront le tri et nous pourrions certainement ajouter plusieurs nouveaux titres à notre collection locale!



N'hésitez pas à faire vos demandes spéciales par courriel au biblio-epiphane@crsbp.net si nous n'avons pas le livre que vous désirez sur nos tablettes.

Exposition Réseau Biblio

25 janvier 2023: Horreur fantastique

Les amateurs d'histoires fantastiques prendront plaisir à parcourir les mythes et légendes concernant les loups-garous, sorcières, fantômes et vampires. Histoires véridiques ou fables transmises de génération en génération, les lecteurs avides de sensations fortes y trouveront matière à réflexion. Vous y trouverez des livres superbement illustrés de gravures du Moyen-Âge sur les bêtes fantastiques tels griffons, gargouilles, licornes et dragons. Attention! Pas responsable des insomnies ou autres frayeurs!



23 mars 2023: Les oiseaux d'Amérique du Nord

Si vous aimez observer les oiseaux ou que vous désirez les héberger et les nourrir, cette exposition vous donnera beaucoup de suggestions et de conseils, en plus de vous faire voir des images magnifiques sur les oiseaux vivants ou passants une partie de l'année sur le territoire de l'Amérique du Nord.



CERCLE DES FERMIÈRES
Saint-Épiphane
Rachelle Caron
Présidente
418-862-6543

Le logo du Cercle des Fermières, qui représente une silhouette d'une femme tenant un panier, devant une carte du Québec.

ACTIVITÉ À LA
BIBLIOTHÈQUE
MUNICIPALE



Univers de la lecture: La forêt!

Les enfants de 0 à 6 ans sont invités à venir à la bibliothèque municipale le 27 décembre 2022 pour une animation sur l'Univers de la lecture.

Des livres, mais aussi des décors, des déguisements, des éléments de jeux pour nourrir la créativité des enfants, des comptines et instruments d'éveil musical et aussi des astuces pour y soutenir leur exploration et leur développement

27 DÉCEMBRE 2022
14 H 30 A 15 H 30 • BIBLIOTHÈQUE

HEURES D'OUVERTURE PATINOIRE MUNICIPALE HIVER 2023

Mercredi: 18 h à 21 h

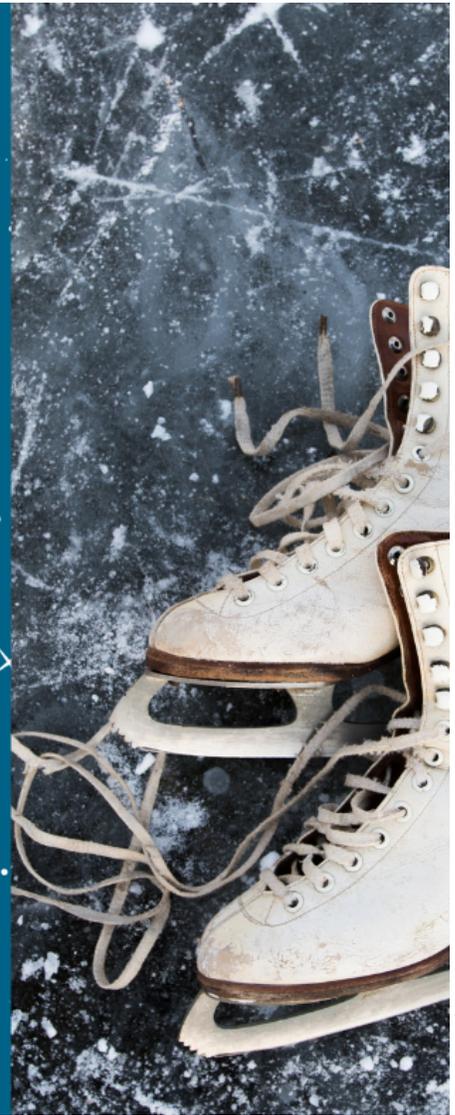
Jeudi: 18 h à 21 h

Vendredi: 18 h à 21 h

Samedi: 13 h à 17 h et
de 18 h à 21 h

Dimanche: 13 h à 17 h
et de 18 h à 21 h

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE LA
PATINOIRE SERA ANNONCÉE SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LE
SITE INTERNET DE LA
MUNICIPALITÉ.



Joyeuses Fêtes!

Profitez de cette pause bien méritée pour faire le plein d'énergie.
Et que votre année 2023 soit sereine et remplie d'accomplissements
tous plus inspirants les uns que les autres.

Meilleurs vœux à vous et à tous ceux qui vous sont chers!

 **Desjardins**
Caisse de Viger et Villaray



Christian Pelletier
Directeur

685, boulevard Armand-Thériault
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6B9
Tél. : (418) 860-2442 • Fax : (418) 860-2200
Sans frais : (877) 860-2442
Courriel : cpelletier@propaneselect.ca
Site Web : www.propaneselect.ca

No. RBQ : 8293-0702-19

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

SAINT-ÉPIPHANE

Daniel Thériault, président

Tél. : (418) 862-4326



150e de Saint-Épiphane

Le comité du 150e est heureux de vous annoncer le bilan de ses festivités!

Grâce à tous les commanditaires, les citoyens et les bénévoles, le comité a été en mesure d'amasser un montant de **15 813,08\$** pour les futurs jeux d'eau qui arriveront bientôt dans notre parc municipal!

Encore merci à tous nos commanditaires:

- Hôtel Levesque
- Innergex
- Desjardins
- Aliprix
- Berthier et André Côté
- Boucherie Roy
- Club Optimiste de Saint-Épiphane
- Cochon braisé
- Construction Paul-Émile Thériault et fils
- Famille Dickner
- Transport Yoland Côté et fils
- Fraisière Lebel
- Ferme Damon
- Ferme Denis Caron
- Ferme Dublait
- Ferme Épiphanaise
- Ferme Har-lait
- Ferme Hec-Bert
- Ferme Judaray
- Ferme Pricalait
- Ferme René Harton
- Ferme Rivain
- Verbois
- Poitras Meubles et Design
- Centre du radio
- I.G.A
- Maxi
- Molson
- Point 08
- Publicom
- Pure Saint-Alexandre
- Anthony Poitras
- S.L.B Pelletier
- Service Agromécanique
- Société Saint-Jean-Baptiste
- Transport Morneau
- Uniprix Saint-Antonin



Voici les gagnants du concours de décorations:

1re place: Daniel Thériault à Victor

2e place: Benoît Côté et Chantal Denis

3e place: Ferme Pricalait - Mathieu Caron et Véronique April

Félicitations à tous les gagnants et merci à tous ceux qui ont participé au concours!

Merci à la population de Saint-Épiphane et des alentours pour avoir participé à ces festivités!

Le comité du 150e

Vous pouvez maintenant visionner le PowerPoint qui a été présenté au 150e : une présentation historique/généalogique sur les anciennes familles de la paroisse. Ce diaporama se veut un pont entre les familles présentes au recensement de 1871 dans la paroisse de Saint-Épiphane et dont on retrouve la trace encore aujourd'hui dans notre paroisse. *Merci à Mireille Lagacé, généalogiste, de nous partager le fruit de son travail!*

Rendez-vous sur notre site Web dans la section histoire de la Municipalité ou cliquez sur le lien ci-dessous ou scannez le code QR.

http://www.saint-epiphane.ca/presentation_generale/?id=stepiphane-histoire





ECHO

EN CAS D'URGENCE, ÊTES-VOUS PRÊT?

IdSide - Echo

App Store →



Google Play →



Si l'alcool cause des problèmes dans votre vie, contactez les AA.

Nous sommes des alcooliques aidants d'autres alcooliques à devenir abstinents.

Téléphone: 418-867-3030



CONSTRUCTION
Paul Thériault et fils inc.

208, rue Viger
Saint-Épiphane (Québec)
G0L 2X0
Tél. : 418 867-2576
Télec. : 418 867-8054

Entrepreneur général
Construction et
rénovation en bâtiment

R.B.Q. : 5665-7307-01

**Carrefour
du camion R·D·L**



**SERVICE ET RÉPARATION
POUR TOUTES LES MARQUES**

Distributeur des pièces **WWW.FREIGHTLINERRDL.COM**
100, BOUL. INDUSTRIEL, C.P. 325, RIVIÈRE-DU-LOUP (QUÉBEC) G5R 3Y9
1 800 392-3192 • 418 862-3192

NOUVEAU DÉVELOPPEMENT à Saint-Épiphane

S'ouvrir pour prospérer

Rue Caillouette
Superficie des terrains: +/- 10 000 pi² (930 m²)
Largeur (façade): 80 pi (24,4m)

Faites-nous confiance pour la construction de votre future habitation!

Prix des terrains plus qu'avantageux

Map labels: PHASE 1, PHASE 2, PHASE 3, VENDU, VENDU, VENDU, VENDU, Ecole, Sirois, Caillouette.

Veillez noter les dates des séances prévues par le Conseil municipal pour toute l'année 2023, à 19 h 30, au Centre communautaire Innergex Viger-Denonville, au 220, rue du Couvent:

- Le lundi 16 janvier 2023
- Le lundi 13 février 2023
- Le lundi 13 mars 2023
- Le mardi 11 avril 2023
- Le lundi 8 mai 2023
- Le lundi 12 juin 2023
- Le lundi 10 juillet 2023
- Le lundi 7 août 2023
- Le lundi 11 septembre 2023
- Le mardi 10 octobre 2023
- Le lundi 13 novembre 2023
- Le lundi 11 décembre 2023



Votre organisme a-t-il des communiqués à faire paraître?

Votre association veut-elle faire connaître ses services? Profitez du journal L'ÉPIPHANOIS pour informer la population.

Prochaine publication:
aux alentours du
15 mars 2023

Vos messages doivent nous parvenir avant le
10 mars.



PIÈCES D'AUTO
M. MICHAUD INC.

36 TACHÉ OUEST
ST-HUBERT DE RIVIÈRE-DU-LOUP
QC, G0L 3L0

Tél: (418)497-2478
Fax: (418)497-2903

STIHL[®]
Vente et services



ACIER
Martin Bastille
inc.

Commerçant de fer neuf et second

**LIVRAISON
RAPIDE**

Entrepôt : 227, Anse-au-Persil, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5Z5
Téléphone : 418 862-1705 • Télécopieur : 418 862-2243
Courriel : info@aciermartinbastille.com



MAISON FUNÉRAIRE
Marc-André Rioux Ltée

MARIO PELLETIER

C.P. 934, 169 LAFONTAINE
RIVIÈRE-DU-LOUP (QC) G5R 3Z5

TÉL. : 418 862-2668
TÉLÉC. : 418 862-0939

info@m-a-rioux.qc.ca
www.m-a-rioux.qc.ca

QUI FAIT QUOI À SAINT-ÉPIPHANE? QUI DOIS-JE APPELER?



CONSEIL MUNICIPAL

Rachelle Caron, Mairesse.....	mairie@saint-epiphane.ca
Pâquerette Thériault, conseillère siège 1.....	direction@saint-epiphane.ca
Vallier Côté, conseiller siège 2	valmunicipal@gmail.com
Caroline Coulombe, conseillère siège 3.....	carocoul@hotmail.com
Nicolas Dionne, conseiller siège 4.....	dionne_nicolas@hotmail.com
Guillaume Tardif, conseiller siège 5.....	guillaumetardif.S5@gmail.com
Rénald Côté, conseiller siège 6.....	renald6@hotmail.ca

COURRIEL

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

Rachelle Caron, Mairesse.....	862-0052 poste 230.....	mairie@saint-epiphane.ca
Stéphane Chagnon, Directeur général et greffier-trésorier.....	862-0052 poste 210.....	direction@saint-epiphane.ca
Diane Michaud, Adjointe à la direction.....	862-0052 poste 200.....	reception@saint-epiphane.ca
Nadia Bérubé, Trésorière adjointe.....	862-0052 poste 250.....	finances@saint-epiphane.ca
Dany Dubé, Capitaine, résidence.....	862-2173.....	Aucun
Dany Dubé, Capitaine, Caserne.....	862-0052 poste 410.....	Aucun
Marie-Eve Soucy, Gestionnaire du réseau d'aqueduc.....	862-0052 poste 270.....	aqueduc@saint-epiphane.ca
Érci Albert, Directeur des travaux publics.....	862-0052 poste 280.....	voirie@saint-epiphane.ca
Laurie St-Gelais, Technicienne du Service des sports, de la culture et de la vie communautaire.....	862-0052 poste 480.....	sport.culture.viecom@saint-epiphane.ca
Julie Lemieux, Inspectrice en bâtiment et environnement.....	862-0052 poste 220.....	jlemieux@mrcrdl.quebec

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Caserne de pompier.....	862-0052 p. 410
Bibliothèque.....	862-0052 p. 450
Salle Desjardins.....	862-0052 p. 460
Salle Innergex.....	862-0052 p. 470
Garage municipal.....	862-0052 p. 280
Bureau municipal.....	862-0052 p.200
OMH de Saint-Épiphane.....	862-3580
Maison des jeunes.....	862-7085
Fabrique St-Épiphane et St-Arsène.....	862-3022
Bureau de poste.....	862-3716

URGENCE

Urgences voirie (cellulaire).....	418-714-4523
Urgences aqueduc (cellulaire).....	418-894-4653
Police (centrale).....	911 ou 310-4141
Police (poste RDL).....	418-862-6303
Service incendie.....	911
Ambulance.....	911 ou 418-827-4411
CLSC Rivières et Marées.....	418-867-2642
Service Info-Santé/Info-Social.....	811
Sécurité civile.....	1 866 776-8345

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mardi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Judi.....	9 h à 12 h - 13 h 30 à 16 h 30
Vendredi.....	9 h à 12 h - Fermé en PM

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Le mardi de 14 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Le samedi de 9 h à 11 h

Courriel : biblio-epiphane@crspb.net

Tous les textes du journal L'Épiphanois sont lus et corrigés, mais il se peut qu'il y ait parfois des erreurs, veuillez nous en excuser. Aussi, nous ne sommes pas responsables des erreurs qui peuvent se glisser dans certains communiqués reçus par divers comités, citoyens ou entreprise. Ces articles nous arrivent parfois en format PDF donc il est impossible d'y faire des modifications.

Merci de votre indulgence!



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL L'ÉPIPHANOIS

est publié à tous les trois mois et distribué par Infolettre. Il est également accessible en ligne et sur nos réseaux sociaux. Une centaine de copies sont imprimées et accessibles au bureau municipal, à la bibliothèque, au CLSC, au dépanneur et à la Maison des jeunes.

Rédaction et mise en page:

Laurie St-Gelais, Diane Michaud, Stéphane Chagnon et Rachelle Caron



Après m'avoir lu,
mettez-moi au bac
bleu!